



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : police

Question écrite n° 15151

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon attire l'attention de M le ministre de l'interieur sur la recrudescence des cambriolages et des attaques a main armee dont sont victimes les commercants. Cette augmentation de la delinquance se traduit egalement par un accroissement des actes de banditisme. Cette situation resulte, en fait, de l'insuffisance des effectifs de la police nationale dans ce departement. Or une aggravation de ce phenomene risque d'entraîner la constitution, par les particuliers, de systemes d'autodefense pour pallier cette carence des pouvoirs publics. Il lui demande, en consequence, de bien vouloir prendre les mesures d'urgence tendant au redeploiement des moyens de la police nationale a la Reunion.

Texte de la réponse

Reponse. - La criminalite enregistree par les services de police et de gendarmerie reste relativement faible a la Reunion. Le nombre des fait constatés est passé de 21 061 en 1987 a 19 086 en 1988, soit une diminution de - 9,38 p 100, bien superieure a l'evolution nationale (- 1,21 p 100) Avec un taux de criminalite de 34,39 pour mille habitants, ce departement se situe au plan natonal au 70e rang. La criminalite se compose essentiellement de vols simples (vol de vehicule, vols a la roulotte, cambriolages des lieux d'habitation, autres vols). Ce poste, reste stable par rapport a 1987, represente pres de 55 p 100 des crimes et delits constatés. Peu d'infractions relevent du crime organise : ni vols a main armee, ni attentats ; deux reglements de compte contre trois en 1987. Le trafic international de stupefiants en transit pour cette region de l'ocean Indien avait necessite, a compter de 1987, la mise en place aupres de la direction departementale des polices urbaines d'une antenne de l'office central pour la repression du trafic illicite des stupefiants : les moyens ainsi deployes permettent aujourd'hui de mieux apprehender les faits d'abus et de trafic de drogue qui regressent (271 infractions constatees contre 477 en 1987). En conclusion, les chiffres enregistres pour l'annee 1988 a la Reunion ne traduisent pas une aggravation globale de la criminalite dans ce departement. Neanmoins, pour ameliorer encore cette situation, une etude vient d'etre engagee par la direction generale de la police nationale qui va tout a fait dans le sens souhaite par l'honorable parlementaire. Elle est destinee a examiner les possibilites d'une reorganisation des services locaux de police et, si besoin est, a mettre en place un service specifique charge du traitement des affaires judiciaires au plan departemental.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15151

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 1989, page 2994